

catastrophe Le village de Kabwe noyé dans l'acide

C.B.

Mulykap, l'entreprise de transport qui relie Kolwezi à Lubumbashi a bien du mérite. Ses autobus climatisés partent à l'heure, ils respectent les limitations de vitesse et les employés multiplient les consignes, recommandant aux passagers de bien attacher leur ceinture de sécurité. Non sans raison : sur le mince filet d'asphalte qui relie le Lualaba et le Haut Katanga, traversant une savane herbeuse et longeant les clôtures des plus grandes mines de cobalt du monde, les accidents ne sont pas rares, car les voitures privées et les bus doivent se glisser entre d'énormes camions semi-remorques chargés de minerais. Malgré les bâches, il s'en dégage une épaisse poussière qui teint de rouge la végétation et les villages traversés. Se dirigeant vers les ports de Durban ou Dar es Salaam, les camions qui semblent faire la course emportent vers les usines d'Asie la matière brute du Congo.

L'an dernier deux millions de tonnes de cuivre ont été ainsi transportées. Il arrive aussi que les lourds véhicules fassent des zigzags et tanguent dangereusement, faisant ricaner les passagers de Mulykap : « Les chauffeurs sont des étrangers, ils ne connaissent pas le code de la route congolais et dans leur pays, on roule à gauche... »

L'horreur s'est invitée à Kabwe

C'est pour cela que le 20 février 2019 l'horreur s'est invitée à Kabwe. Roulant à vive allure, un camion-citerne transportant de l'acide sulfurique a tenté d'éviter un minibus qui s'était arrêté devant le petit marché du village. Alors que les passagers se pressaient pour acheter des fruits et des légumes, le chauffeur a braqué à droite, et le monstre a écrasé le bus sous son poids avant de renverser sa cargaison sur le petit marché.

M^{me} Lumbwe Nseba a vu sa fille mourir : « Alors qu'elle vendait du maïs, l'acide s'est répandu sur elle, je l'ai vue fondre sous mes yeux. Son corps a disparu, je n'ai retrouvé que son visage et son cou. » Lorsque Claudine Mujinga Museka s'est précipitée sur le lieu de l'accident, elle a découvert le corps de sa fille écrasé dans le minibus. « Ses hanches étaient bloquées à l'intérieur, on a essayé de la sortir de là, mais lorsqu'elle a tenté de crier, c'est de l'acide qui est sorti de sa bouche. » Théophista pleure encore lorsqu'elle revoit le camion de la mort tomber sur sa maison, écraser son mari et sa fille : « La petite est morte sur le coup, mon mari est handicapé à vie et moi je n'ai jamais été dédommée de la perte de mes quatre maisons. » Perdant pied à la barre du Tribunal sur le Congo, devant une salle qui retient son souffle, elle hurle son chagrin et sa rage : « Jamais je n'ai été dédommée et la société Mutanga Mining, à laquelle appartenait l'acide transporté par un sous-traitant, s'est contentée de nous fournir des vivres pendant cinq mois. Par charité, comme

si j'étais une mendiant... »

Les témoins se souviennent avoir vu le gouverneur du Lualaba, Richard Mueij arriver le premier sur les lieux et distribuer de l'argent aux victimes : « On nous a dit plus tard qu'il avait donné 500 dollars à chacun mais ses assistants ont du détourner l'argent, car chacun d'entre nous n'a reçu que 200 dollars... » Par la suite, c'est aussi le gouverneur qui a payé les funérailles et les cercueils des victimes. Les survivants insistent : « C'était de sa propre initiative... L'État lui-même est resté indifférent, "Papale-tat" n'a rien fait rien pour nous... » Quant au géant minier, il a nié toute responsabilité dans cet accident qui a fait 21 morts, détruit des maisons, empoisonné les cultures et les cours d'eau « désormais mon enfant ne peut plus aller aux champs », explique un cultivateur « car ses pieds ont été infectés... »

Donat Kambale, un défenseur des droits de l'homme qui aide les victimes à se défendre, assure que la multinationale, niant toute responsabilité, s'est défaussée sur le sous-traitant qui... avait lui-même sous-traité à une autre société : « Le véhicule n'était pas assuré, le conducteur ne connaissait même pas le code de la route congolais. »

Niant sa responsabilité industrielle et sociétale, l'entreprise commanditaire d'un transport aussi dangereux s'est contentée de mettre en avant le fait qu'elle a fourni de la nourriture aux victimes et aidé à dégager le camion mais aucun de ses représentants cependant présents dans la salle n'a pris la parole.

Le député honoraire Jean-Pierre Kalasa, qui se souvient des corps mutilés dissous dans l'acide, des têtes arrachées et du village détruit, met aussi en cause la responsabilité de la province qui laisse rouler à tombeau ouvert des véhicules aussi dangereux. A son tour il dénonce un Etat absent, indifférent. Représentant une ONG suisse, Pain pour le prochain, qui a tenté de défendre les victimes, Nina Burri décrit le Congo comme « un paradis d'irresponsabilité ».

Quant à Milo Rau, créateur de ce Tribunal sur le Congo, fictif mais où tout est vrai, il envisage de produire un opéra consacré à la tragédie de Kabwe. Son titre tiendra en un mot *Justice*.

Jamais je n'ai été dédommée et la société à laquelle appartenait l'acide transporté par un sous-traitant, s'est contentée de nous fournir des vivres pendant cinq mois. Par charité, comme si j'étais une mendiant...

Théophista Victime de l'accident

”



Chaque jour, des camions et des bus venus du Kasai, du Kivu, de Kinshasa, de la Zambie voisine déversent des familles ou des hommes seuls qui s'installent sous de grandes bâches en attendant que la fortune leur sourie.

© DR.

les creuseurs Au péril de leur vie, ils défient les multinationales



Les femmes tamisent les pierres dans un ruisseau. © DR.

C.B.

Les géants canadiens d'Ivanhoe, la plus grande mine de cobalt du Katanga, ont érigé un mur de 25 km de long de leur concession. Hérisé de tessons de bouteilles, il est destiné à dissuader les creuseurs qui, chaque nuit, tentent d'escalader les remblais. Il arrive que des gardes ouvrent le feu sur des silhouettes qui se fondent dans le brouillard. Au pied des terrils érigés par les Chinois de Comus (Compagnie minière de Musonoi) s'étendent des villages de tentes. Des familles fraîchement débarquées d'autres provinces campent sous des bâches. Les hommes creusent des puits, les enfants se glissent dans les galeries qui s'enfoncent dans le terril, les femmes tamisent les pierres dans un ruisseau grossi par les pluies violentes ou cuisinent sur des feux de bois. A Mutoshi, à côté de l'Institut technique construit naguère par l'Union minière et qui formait les meilleurs ingénieurs et techniciens du pays, un village s'étend sur la colline. Devant chaque maison de pisé un trou est recouvert d'une bâche orange qui le protège de la pluie. En cette fin d'après-midi, des enfants chargés de sacs se hissent à la surface, échappés de tunnels creusés sous la colline. Tout le monde travaille, personne ne se plaint et, les bons jours, les enfants-creuseurs peuvent espérer gagner 20 dollars, une manne pour toute la famille. Le soir venu, les adultes qui sont tombés sur un bon filon se retrouvent à Jason Place, un café installé au croisement de la grand-route. Devant des bières servies par paire, ils écouteront une musique tonitruante pour fêter la chance qui leur a souri.

Au Katanga, quelque 200.000 creuseurs, venus de tout le pays, assurent 20 % de la production totale de cobalt et une société dépendant de la Gecamines, EGT (Entreprise générale de cobalt) essaie depuis cette année de s'assurer le monopole de cette production artisanale, avec l'ambition de proposer des prix justes et des transactions honnêtes. Mais la concurrence est rude, car les comptoirs d'achat gérés par les Chinois sont loin d'avoir disparu. Derrière quelques tôles installées dans la savane, ils accueillent les creuseurs avec des balances truquées et des instruments de mesure trafiqués, les Metorex. Ils approvisionnent les entreprises chinoises qui assurent 50 % de la production de cobalt congolais.

Face au travail de fourmi des creuseurs artisanaux, face aux acheteurs chinois légaux ou clandestins, les sociétés minières tentent de préserver leurs prérogatives. Achetés à Kinshasa, parfois grâce à des dessous-de-table glissés à des fonctionnaires bien éloignés du terrain, les droits des multinationales sont exorbitants et d'année en année, les zones d'exploitation artisanale (ZEA) réservées aux creuseurs rétrécissent comme des peaux de chagrin.

Le drame a éclaté

C'est pour cela qu'à Kov, une colline exploitée par Mutanga Mining le drame a éclaté. Dans cette mine à ciel ouvert, exploitée par la Kamoto Copper Company, (KCC) qui appartient pour 75 % à Glencore, deux tunnels se sont effondrés. Si le bilan officiel est de 41 morts, on ignorera toujours le nombre réel des victimes, qui oscille entre 80 et 300. Un agent de sécurité, anonyme, explique au Tribunal sur le Congo que chaque nuit, entre 1.000 et 3.000 creuseurs clandestins se glissent sur le site après avoir soudoyé les gardiens. Ils creusent des galeries, poussent en avant des enfants de huit ans et le matin, ils émergent avec des sacs de « matière » qu'ils iront vendre aux intermédiaires chinois.

Le visage dissimulé sous un masque, un creuseur rescapé assure que l'accident n'était pas fortuit : « La société, qui n'ignorait pas que des creuseurs se trouvaient sur le site, a utilisé des explosifs pour pulvériser les pierres et c'est ainsi que les galeries se sont effondrées. » Les creuseurs étant illégaux, la société a nié toute responsabilité dans l'accident.

Cependant, très lentement, les grandes sociétés minières évoluent : à Mutoshi, Chemaf, une entreprise basée à Dubai, a concédé à 5.000 mineurs artisanaux le droit de travailler sur son site. Pour éviter les accidents, les engins de la société assurent la « découverte », enlevant les couches supérieures de la colline afin que les creuseurs puissent accéder sans risque au gisement proprement dit. Secouée par le drame de Kov et la publicité négative qu'il entraîne, Glencore, qui a rejoint la « Fair Cobalt Alliance » (Alliance éthique pour le cobalt) songe désormais à intégrer sur ses sites des creuseurs, reconnaissant que, sur la terre de leurs ancêtres, eux aussi ont besoin d'espace pour vivre.



Les creuseurs remplissent leurs sacs de minerais qui seront vendus aux Chinois. © DR.

ABONNÉS



Sur notre site, retrouvez l'entièreté du dossier.